## MAROŠ ŠEFČOVIČ

VICE-PRESIDENT OF THE EUROPEAN COMMISSION

Bruxelles, le C/2010/1313

1 0 MARS 2010

Monsieur le Président,

La Commission tient à remercier le Sénat français de son avis sur le rapport relatif aux solutions d'étiquetage en matière de bien-être animal et à l'établissement d'un réseau européen de centres de référence pour la protection et le bien-être des animaux {COM(2009)584}.

En ce qui concerne les observations spécifiques soulevées dans l'avis du Sénat, la Commission observe ce qui suit:

- concernant la confusion éventuellement engendrée chez les consommateurs par un possible étiquetage communautaire relatif au bien-être animal, il est à noter que le rapport est fondé sur une étude de faisabilité menée de manière indépendante par un contractant externe. L'étude a examiné plusieurs systèmes d'étiquetage de la qualité européens, parmi lesquels le Label rouge français et plusieurs systèmes bio nationaux et privés. Les conclusions donnent à penser que, compte tenu des systèmes existants, la valeur ajoutée d'un éventuel système d'étiquetage communautaire en matière de bien-être animal nécessite des analyses supplémentaires. La Commission est consciente de la valeur ajoutée des systèmes d'étiquetage actuels et de la nécessité d'éviter toute perturbation. Aussi le rapport indique-t-il qu'«il sera nécessaire d'examiner attentivement la valeur ajoutée d'un éventuel système d'étiquetage communautaire en matière de bien-être animal compte tenu des systèmes existants»;
- concernant les remarques relatives au réseau européen de centres de référence pour la protection et le bien-être des animaux, de nombreux intervenants ont déclaré qu'il conviendrait d'améliorer la coordination et l'utilisation des connaissances scientifiques existantes afin de mieux servir les processus décisionnels en matière de bien-être animal. Ces préoccupations ont amené la Commission à évaluer la faisabilité de différentes options en vue de l'établissement d'un tel réseau. Le rapport était fondé sur une étude de faisabilité externe ainsi que sur une vaste consultation des intervenants, notamment la communauté scientifique européenne. Les conclusions de l'étude et le rapport mettent en lumière les avantages d'une démarche européenne intégrée pour le développement de la recherche scientifique dans ce domaine. Cette dimension prime plus aujourd'hui qu'il y a 35 ans, en raison des innovations importantes intervenues dans le commerce international des denrées alimentaires sous l'effet de la mondialisation.

Monsieur Hubert HAENEL Président de la Délégation pour l'Union européenne Sénat de la République française Les débats en cours au Parlement européen et au Conseil visent à alimenter les réflexions de la Commission afin de lui permettre d'établir d'éventuelles options stratégiques pour l'avenir et toutes vos observations seront dûment prises en compte à cet effet. Toute proposition future éventuelle sera suivie d'une analyse d'impact qui prendra pleinement en considération les principes de subsidiarité et de proportionnalité.

Je me réjouis de poursuivre cet échange d'informations fructueux et je vous prie de croire, Monsieur le President, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Munior Life of